



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 113547

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le développement en France et dans certains pays de l'Union européenne de la demande touristique pour les catégories de personnes relevant du 3e âge. Cette forme de tourisme et d'accueil peut s'avérer particulièrement salutare pour les petites entreprises hôtelières situées hors des grands pôles touristiques et du littoral, proches du milieu rural. L'intérêt se trouve dans des objectifs de remplissage hors saison et dans le maintien du personnel pratiquement toute l'année. La clientèle en retour peut bénéficier des prix attractifs nettement plus avantageux que ceux généralement pratiqués en haute saison. Il lui demande en conséquence quelles actions de promotion peuvent être entreprises en ce sens et aussi quels sont les outils dont peuvent disposer les hôteliers et professionnels du tourisme indépendants pour obtenir les fichiers, les catalogues ou les annuaires des structures associatives européennes du 3e âge. Cet enjeu lié au marketing direct est clairement identifié par les professionnels comme une clé de la réussite de cette forme de commercialisation. Elle permettrait d'assurer une meilleure rentabilité économique, de participer à l'aménagement des territoires les plus ruraux, tout en permettant de promouvoir les produits et les richesses du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113547

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13185